

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 30 Janvier 2020
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2020-01-10 - DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION : 23 JANVIER 2020

DATE DE PUBLICATION : 31 JANVIER 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA (départ à compter de la 2020.01.12), Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de P. MATTEUDI), Laurent GUYOT (ayant la procuration de C. THERMINOT), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de G. BOULANGER), Corinne LALANCE, Damien BRASSEUR, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration d'A. BOURGEOIS), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de M. VIOT), Lucette LALEVEE, Malika GHAZZALE, Mustapha ADRAYNI, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Etienne MANGEOT (départ à la 2020.01.02), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Ghislain HAZARD (ayant la suppléance de J-M. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Bruno BECK, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Régis MATHIEU, Marie VIOT, Alain BOURGEOIS, Pascal MATTEUDI, Jean-Marie HORNUT.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la fin : 7 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Au début : 54 Présents. De la 2020.01.02 à la 2020.01.11 : 53 Présents. De la 2020.01.12 à la fin : 52 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Au début : 61 Votants. De la 2020.01.02 à la 2020.01.11 : 60 Votants. De la 2020.01.12 à la fin : 59 Votants.

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-05-04 du Conseil communautaire du 22 juin 2017 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2019-46 19/12/2019	ACTUALISATION DES TARIFS HORAIRES DU ST2I	Simplification et actualisation des tarifs : <ul style="list-style-type: none">- Intervention chantier d'insertion, tarif unique : 13€/heure- Intervention technicien : 18€/heure- Tarif travaux urgents (24 à 48h) : 26€/heure
N°2019-47 19/12/2019	INDEMNITE DU TRESORIER AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	Application d'un taux de réduction de 50% Montant total de l'indemnité 2019 : 1 824,55 € brut
N°2019-48 19/12/2019	CONVENTION DE FACTURATION DU COUT DES FLUIDES DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS (RAMPE)	Convention avec la Ville de Toul, pour la refacturation du coût des fluides relatifs aux locaux utilisés pour le RAMPE Terres Toulaises.
N°2019-49 19/12/2019	REMBOURSEMENT DE CHARGES A LA COMMUNE DE BRULEY SUITE A TRANSFERT DE COMPETENCES	Suite au transfert à la CC2T de la ZAE des Triboulottes à Bruley, certaines charges n'ont pu être reprises par la CC2T et ont continué à être portées par la commune (balayage et éclairage public). Il est procédé au remboursement de ces charges, qui continuent à être assumées par la commune.
N°2020-01 23/01/2020	FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT BUDGET EAU	Définition des durées d'amortissements des immobilisations corporelles et fixation du seuil de rattachement des charges et des produits du budget annexe dédié à l'eau potable suite à transfert de compétence prenant effet au 1 ^{er} Janvier 2020, en prenant comme référence la délibération du 02 mars 2017 fixant les durées d'amortissement et les catégories de biens qui y sont soumis pour l'ensemble des budgets communautaires.
N°2020-02 23/01/2020	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Attribution de 11 subventions individuelles liées à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (dépenses éligibles : 227 291 €, subventionnées à 61% par l'Etat, la Région, le Département et la CC2T)
N°2020-03 23/01/2020	CONVENTION PREVENTION SECURITE AU TRAVAIL	Convention avec le Syndicat Mixte du Grand Toulousain relative à la mutualisation du poste d'assistant de prévention.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/01/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20200130-2020_01_10-

N°2020-04 23/01/2020	CONVENTION PLURI- PARTENARIALE POUR L'APPART- INFO DE TOUL	Lieu d'informations et d'échanges sur l'habitat et la consommation durable réfléchi et mis en place par l'ensemble des partenaires impliqués : Ville de Toul et CCAS, CD 54, CAF, C2T.
N°2020-05 23/01/2020	DEMANDES DE SUBVENTIONS ETAT - TRAVAUX AIRE DE GRAND PASSAGE	Travaux à prévoir en 2020 ou 2021 conformément aux directives du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Demandes de subventions DETR et Contrat de ruralité.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclarer avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX